

**Tout adhérent de la CGT est membre de droit d'INDECOSA-CGT.  
 L'adhésion seule à INDECOSA-CGT est également possible.**

## Quand la nourriture se fait plus rare, les rapaces sortent de l'ombre

Malheureusement, cet aphorisme convient bien aux associations UFC-Que choisir, Familles rurales et CLCV (consommation, logement et cadre de vie). En effet, au lieu d'agir dans l'unité avec Indécosa-CGT contre la baisse des subventions prévue par la loi de finances 2018, ces trois associations de consommateurs choisissent de réclamer pour elles seules **la totalité des subventions**, au détriment des autres associations, dans une lettre ouverte au président de la République. Elles se prétendent dans ce courrier les "rares associations consuméristes réellement représentatives et agissantes"(sic). Elles ajoutent: "La pluralité d'associations de consommateurs, loin de représenter une force, fragilise par ailleurs la cause consumériste, par une dispersion des crédits". Leur courrier attaque aussi "l'Institut National de la Consommation et les Centres Techniques Régionaux de la Consommation [qui] perçoivent 50% des crédits de défense des consommateurs" en dénonçant leur manque d'efficacité... Ces associations omettent de dire qu'elles sont généralement membres de ces CTCR. Elles ne disent pas non plus que ces organismes nous informent des évolutions législatives, assurent la formation des bénévoles, fournissent des conseils juridiques...et qu'elles en bénéficient pleinement !!!

## REGARDEZ BIEN VOS FACTURES

Quelques mots mystérieux tels que "prestations supplémentaires", quelques euros débités chaque mois sans raison connue? Vérifiez que votre prestataire ne vous facture pas un service non souscrit (assurance...). Si c'est le cas, à lui de fournir le contrat revêtu de votre signature, sinon exigez d'être remboursé! Avec les factures en ligne, cela va demander encore plus d'attention!

**Colorants alimentaires: quand ce n'est pas précisé "naturels", ils sont artificiels...et c'est moins bon pour la santé!**



## Dématérialisation des services publics, des conséquences tragiques!

Le passage au « tout numérique », décidé par le gouvernement sous prétexte de modernisation, met gravement en cause l'égalité d'accès des usagers aux services publics ainsi que l'égalité de traitement sur le territoire. A la CAF, au Pôle emploi, par exemple, l'accès au droit devient un réel parcours du combattant faute d'interlocuteur!

À la CARSAT, pour effectuer les démarches pour votre retraite, vous aurez affaire à une borne avec "l'aide" d'une personne en emploi précaire... A la **préfecture**, l'obtention d'une carte grise n'est plus accessible qu'en ligne...quand cela fonctionne!

Partout des logiciels fichent les usagers, menaçant la démocratie!

Quant aux **Maisons de services au public**, présentées comme une amélioration des services publics de proximité, elles proposent le plus souvent l'accès à un ordinateur, sans aide ni confidentialité. Rappelons que **30% des usagers n'ont pas accès à internet**. Et si les plus démunis sont encore une fois les plus impactés par la dématérialisation, nous en serons tous victimes: il nous faudra dorénavant faire le travail pour lequel des agents étaient formés et rémunérés, voire imprimer des documents à nos frais... **Si les usagers renoncent à faire valoir leurs droits, ça fera des économies... pour le gouvernement!!!**